

Procès-verbal de la FRIP : 20.11.2010

Autor(en): **Thürler, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **37 (2010)**

Heft 147

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PROCÈS-VERBAL DE LA FRIP - 20.11.2010

Marcel Thürler, président, Vuadens (FR)

Assemblée du Conseil FRIP. Samedi 20 novembre 2010 à 10.00h.

Buffet de la gare de Lausanne, salon 3

Présidence : Marcel Thürler

Il est 10.15h, le président Marcel Thürler ouvre la séance. Les débats de l'assemblée sont présentés sur écran, pc et beamer pour en faciliter le déroulement.

1. Ouverture de la séance, souhaits de bienvenue, mise à jour de la liste des conseillers

Biens chers Présidentes et Présidents, je vous souhaite une cordiale bienvenue à notre assemblée du conseil. Je souhaite que nos débats soient sereins et surtout animés d'un esprit constructif.

Nous travaillons toutes et tous pour un même but soit : parler et faire parler cette merveilleuse langue de nos ancêtres qu'est le Patois. Que cette flamme qui anime toutes et tous permette de faire avancer nos travaux et de recruter de nouveaux adeptes à nos patois.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue**
- 2. Adoption du pv de l'assemblée des délégués du 29 mai 2010 à Lausanne**
- 3. Démission du trésorier M. Jean-Louis Chaubert**
- 4. Nomination du nouveau trésorier**
- 5. Mise au point du statut de la région Lyonnaise et de celle de Belfort**
- 6. Information du Président sur la fête internationale des patois 2013**
- 7. Règlement du concours**
- 8. Composition du Jury de la fête 2013**
- 9. Date d'envoi des travaux du concours littéraire pour la fête 2013**
- 10. Date pour l'envoi des propositions de mainteneurs nommés à la fête 2013**
- 11. Rapport des Fédérations**
- 12. Fixation de la date de l'assemblée des délégués du printemps 2011**
- 13. Divers**

Marcel Thürler propose de modifier l'ordre du jour, car un oubli s'est produit lors de la rédaction du pv de l'assemblée du 29 mai 2010 à Lausanne, ne mentionnant pas la demande de M. Jean-Louis Chaubert d'être relevé de sa fonction de trésorier après 15 ans d'activité. Suite au courrier de notre trésorier M. Jean-Louis Chaubert, qui est parvenu après l'envoi de la convocation à cette assemblée, le président propose une modification de l'ordre du jour avec l'adjonction des points 2 et 3 concernant le trésorier qui est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Présences : Bureau : Marcel Thürler président, Jean-Louis Chaubert ancien trésorier, Pierre-Alain Poletti nouveau trésorier, Joseph Comba secrétaire, Eric Fluckiger du Glossaire. Fédérations : Val d'Aoste, Christiane Dunoyer; Savoie, Odile Lalliard; Valais, Gisèle Pannatier - Gilbert Bellon; Vaud, Pierre Guex - Michel Freymond; Jura Maurice Jobin; Fribourg Joseph Comba - Robert Kolly.

Excusés : Mme Christelle Godat du Glossaire, remplacée par M. Eric Fluckiger; Anne-Gabrielle Bretz de L'AMI DU PATOIS, les conseillers du Piémont, du Pays Lyonnais, de la Trouée de Belfort ainsi 2 conseillers de la Savoie.

Marcel Thürler fait circuler la liste des Présidents et des Conseillers en demandant de la contrôler et si nécessaire compléter les indications. Il est important que nous disposions d'une base de données correcte et mise à jour des Présidents et des Conseillers. La liste mise à jour sera envoyée aux présidents avec le procès-verbal.



2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 mai 2010 à Lausanne

Marcel Thürler apporte les remarques suivantes sur le point 8 du pv de l'assemblée du 29 mai 2010 :

8. Renouvellement du bureau

Marc Bron félicite Jean-Louis Chaubert pour le travail effectué pendant toutes ces années au poste de trésorier. Il propose que ce poste reste en Suisse pour des raisons de commodité. Accepté. Joseph Comba va plus loin : puisque les comptes sont à la Banque cantonale vaudoise, et que Vaud reprendra la fête dans huit ans, il faut y rester. L'AVAP proposera une personne en octobre prochain.

Marcel Thürler propose le texte suivant :

8. Renouvellement du bureau

Par lettre du 20 mars 2010, le trésorier M. Jean-Louis Chaubert a demandé d'être relevé de sa fonction après 15 ans d'activité. Marc Bron félicite Jean-Louis Chaubert pour le travail effectué pendant toutes ces années au poste de trésorier. Il propose que ce poste reste en Suisse pour des raisons de commodité. Le procès-verbal avec les modifications est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, M. Marc Bron.

3. Démission du trésorier, M. Jean-Louis Chaubert

Marcel Thürler donne connaissance de la lettre de M. Jean-Louis Chaubert. Marcel Thürler donne la parole à M. Joseph Comba concernant notre trésorier démissionnaire.

M. Joseph Comba adresse un hommage à Jean-Louis Chaubert :

« Lors de l'assemblée générale du mois de mai, tu nous avais informés de l'éventuelle démission de ta fonction de trésorier. Aujourd'hui, hélas, tu nous confirmes ta décision. Nous ne pouvons qu'en prendre acte mais, pas sans regrets. Aussi, nous n'allons pas fermer ton dernier livre de caisse sans relever la clarté de ce dernier. Si nos comptes sont justes, et là, nous avons moins de rigueur que toi. C'est au siècle passé, c'est-à-dire en 1995 que tu ouvrais notre premier livre de caisse. Très certainement que pour toi, ancien Directeur adjoint de la Caisse cantonale vaudoises des Retraites populaires, ce mandat ne devait pas grever tes capacités ni ta disponibilité. Durant 15 ans d'activité, les commissions de contrôle n'ont pu que te féliciter pour ta probité et l'excellente tenue de nos comptes.

Pour chaque fête internationale, tu te faisais un point d'honneur de remettre une partie du bénéfice à la société organisatrice. Aujourd'hui, tu décides de boucler les comptes pour l'ultime fois. Nous ne pouvons qu'accepter ta décision. Par contre, nous prenons la liberté de te remercier chaleureusement pour tout le travail que tu as accompli et, avec quelle abnégation. Nous souhaitons que ces bribes de temps, laissées par ta démission, te permettront de profiter encore plus du bonheur de vivre ta retraite en bonne santé.

A notre trésorier qui part, à notre ami Jean-Louis qui reste, tes amis de la Fédération te souhaitent tout le bonheur du monde !!! »

Marcel Thürler remercie encore chaleureusement Jean-Louis Chaubert pour son mandat et lui remet une bouteille de « Damassine du Jura ».

4. Présentation du nouveau trésorier

M. Jean-Louis Chaubert présente M. Pierre-Alain Poletti de St-Légier comme nouveau trésorier.

Marcel Thürler remercie Jean-Louis Chaubert pour cette présentation et remercie chaleureusement M. Pierre-Alain Poletti de se mettre à disposition de notre comité pour prendre la charge de trésorier et lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

M. Pierre-Alain Poletti nouveau trésorier est nommé par acclamation.

5. Mise au point du statut du pays Lyonnais et de celui de la Trouée de Belfort

Marcel Thürler donne connaissance du courrier de M. François Busser président de la Trouée de Belfort :

« Monsieur le président, j'ai bien reçu votre convocation pour la séance du conseil romand le 20 novembre 2010. Il se trouve une fois de plus un obstacle : ce jour-là nous avons une importante réunion du comité d'organisation de notre fête 2011. Cela pose en effet le problème de fond : concrètement il nous est très difficile de participer aux réunions de la Fédération Romande. D'un autre côté nous sommes très intéressés par ses travaux, décisions, concernant la fête, le concours littéraire, et par la publication : «L'Ami du Patois». Dès lors, je ne sais si c'est possible, nous sommes d'accord pour cotiser et recevoir l'information, mais nous ne pouvons raisonnablement désigner des conseillers. Vous jugerez du statut qui peut nous être défini, mais les contraintes sont ce qu'elles sont.

En tout cas vous pouvez nous faire parvenir un appel de cotisation, si c'est possible.

Merci, bon courage et bien cordialement. *François Busser* »

Marcel Thürler informe qu'il a reçu l'information que dans le futur, la Trouée de Belfort sera présente à nos assemblées et que leur grande fête du patois aura lieu le dimanche 29 mai 2011 à Delle.

Pour ce qui concerne le Pays Lyonnais, Marcel Thürler a reçu un courrier de Claude Longre, 5 avenue des Platanes, F 69300 Caluire-et-Cuire dont il nous donne lecture.

« Cher ami, La FRIP – FILSF m'a proposé, en tant que président de l'AFPL (Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais), de participer à la séance du samedi 20 novembre à Lausanne.

Ayant reçu l'invitation présente, je m'en suis entretenu avec Odile Lalliard, présidente des Rbiolons, qui m'a montré les avantages d'une telle adhésion, par exemple pour l'organisation des fêtes. En fin de compte, j'estime personnellement que les contacts amicaux et fraternels que nous entretenons avec les associations de l'Ouest nous autoriseraient sans difficulté à resserrer nos liens dans une Fédération de l'Ouest Francoprovençal, et ainsi, entre autres, à apporter notre aide aux Bressans, nos voisins, pour l'organisation de leur fête prévue pour 2013. J'exposerai ce projet au prochain C.A., qui a lieu lundi 22 novembre, et je pense que nous arriverons alors à une décision qui nous amènera à former une fédération avec les associations des départements précités. Et je t'informerai du développement de cette affaire.

Peux-tu exposer ces divers points aux collègues présents à Lausanne, et les saluer de notre part ? *Avoué noutron bonjor et totes noutres amitîs, Claude Longre* »

Marcel Thürler propose d'intégrer le pays Lyonnais et la Trouée de Belfort dans notre organisation.

Cette proposition est acceptée et un courrier leur sera adressé pour confirmation. M. Jean-Louis Chaubert, trésorier leur fera parvenir un bulletin de versement pour les cotisations.

6. Information du Président sur la fête internationale des Patois 2013

Marcel Thürler présente le logo de la fête internationale des patois 2013 qui a été accueilli par acclamation de l'assemblée et ainsi que quelques informations concernant l'organisation de la fête soit :

Toutes les informations en relation avec la fête internationale des patois 2013 se trouveront sur le site internet des patoisants fribourgeois : **www.patoisants.ch**, sous la rubrique fête internationale des patois 2013.

Au cours de l'année 2012, nous allons procéder à des préinscriptions pour les participants ainsi que pour les groupes folkloriques ou animations. Nous ferons parvenir par courrier électronique les formules de préinscription à chaque fédération. Nous comptons vraiment sur chaque fédération pour qu'elle fasse passer le message à ses membres lors d'assemblées ou manifestations. N'oubliez pas de motiver vos membres, afin que ceux-ci s'inscrivent pour le concours littéraire 2013. Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

7. Règlement du concours littéraires

Marcel Thürler se référant au pv de l'assemblée d'octobre 2009, relève les points méritant réflexion.

M. Eric Fluckiger fera parvenir le règlement aux présidents avec quelques explications utiles.

À la question portant sur la teneur du *Règlement du concours littéraire*, M. Fluckiger précise que ledit règlement, publié dans L'AMI DU PATOIS 140 (septembre 2008) en vue de la Fête quadriennale de Bourg-Saint-Maurice garde toute sa validité. Il a en effet été retravaillé dans sa dernière version de manière à ne plus contenir d'informations tributaires de tel ou tel millésime. Le délégué du Glossaire romand enverra à M. Thürler, par messagerie électronique, la version informatique du texte publié en 2008. Le règlement sera envoyé à chaque président et figurera sur le site internet **www.patoisants.ch**

8. Composition du Jury de la fête 2013

Marcel Thürler demande à M. Fluckiger représentant du Glossaire de nous apporter les précisions utiles.

M. Fluckiger précise que, conformément au *Règlement* (pour les détails, lire les articles 8 et 9), les fédérations cantonales ou régionales nomment chacune leur jury. Ce dernier apprécie les travaux des concurrents de leur région et établissent leur palmarès. Dans un deuxième temps, le jury interrégional, composé notamment des présidents des jurys régionaux, siège pour valider

les palmarès locaux, pour attribuer les prix interrégionaux et pour juger les travaux qui ne relèvent pas des jurys régionaux.

Par ailleurs, il convient de nuancer la teneur du P.-V. de la séance du 29 mai 2010 portant sur le bilan de la proclamation des résultats du concours 2009 (point 3 a du P.-V.). La remise des prix est basée sur le principe de la confidentialité jusqu'au moment de la proclamation. Par conséquent, il n'est pas envisageable d'imprimer la liste des résultats dans le livret de fête; il convient de prévoir d'autres formules (d'ailleurs déjà pratiquées avec succès lors de précédents concours) fixant par écrit le palmarès, comme la confection de grands panneaux portant la liste des lauréats, qui seront exposés sur place après la proclamation, ainsi que leur publication dans L'AMI DU PATOIS et dans les quotidiens régionaux.

Marcel Thürler remercie M. Eric Fluckiger pour ses précisions et informations.

9. Date d'envoi des travaux du concours littéraire pour la fête 2013

Marcel Thürler sollicite à nouveau M. Eric Fluckiger pour apporter les informations ou la procédure à adopter.

M. Fluckiger précise que, conformément au *Règlement* (pour les détails, lire les articles 7 et 11), les travaux doivent parvenir au Glossaire au plus tard le **31 janvier 2013**, sous le couvert de l'anonymat, avec la mention Concours des patoisants, à l'adresse suivante : **Glossaire des patois de la Suisse romande, Avenue DuPeyrou 4, 2000 Neuchâtel**. Madame Christelle Godat, déléguée du Glossaire au sein de la Fédération, et à ce titre présidente du jury interrégional, procédera à la réception des travaux et à leur redistribution aux différents jurys régionaux.

Par ailleurs, chaque concurrent reçoit un accusé de réception pour son travail au plus tard deux mois avant la Fête quadriennale (en l'occurrence aux alentours du **24 juin 2013**). Ce courrier ne peut parvenir aux participants qu'une fois les prix attribués. En effet, pour garantir l'anonymat, chaque concurrent signe son document par un pseudonyme et l'accompagne d'une enveloppe cachetée contenant son identité. Cette dernière n'est dévoilée au sein du jury interrégional qu'une fois établi le palmarès définitif, lors du rituel de l'ouverture des enveloppes cachetées.

10. Date pour l'envoi des propositions de mainteneurs nommés à la fête 2013

Marcel Thürler relève les informations du pv de l'assemblée 2009 et souhaite connaître la procédure et les conditions. Il est décidé que les propositions de nominations mainteneurs soient adressées au président du comité de FRIP pour le 31 janvier 2013 et la liste sera proposée à l'assemblée des délégués du 21 mai 2013.

11. Rapports et propositions des fédérations

Marcel Thürler donne la parole aux présidents des fédérations.

Rapport de la Fédération d'Aoste : Mme Christiane Dunoyer

Je ne pourrai que commencer mon rapport en mentionnant la Fête du patois d'Aoste (ayant eu lieu les 4 et 5 septembre 2010) où j'ai rencontré plusieurs personnes qui sont réunies ici dans le cadre de cette assemblée.

Nous avons eu une bonne participation de public, tout s'est bien déroulé, avec des moments forts, comme le spectacle de théâtre du samedi soir ou la messe en patois dans la Cathédrale d'Aoste.

Le Centre d'Etudes francoprovençales « René Willien » de Saint-Nicolas poursuit sa programmation annuelle des activités. Cette année, nous avons célébré à plusieurs reprises le centenaire de la mort de l'abbé Jean-Baptiste Cerlogne : le dernier volet de cette commémoration sera la Conférence annuelle du Centre, qui aura lieu les 18 et 19 décembre. 28 intervenants illustreront les nombreuses relations épistolaires de l'abbé Cerlogne avec des personnages importants du monde culturel et politique européen, des linguistes, des membres du Félibrige, des membres de la Maison de Savoie, notamment la reine Marguerite. Cette conférence ouvre des perspectives intéressantes et en partie inédites sur le père de notre littérature francoprovençale, loin du cliché du pauvre curé de campagne, fermé sur son monde, consacré à la littérature en patois parce que peu cultivé.

Rapport de la Fédération Lou Rbiolon : Mme Odile Lalliard

Je vous informe de la fin du mandat de M. Gruffaz Raymond à la présidence de Lou Rbiolon, et de la fin du mandat de délégation pour la Fête Internationale de Bourg-St Maurice à M. Marc Bron. Depuis mai 2010, la nouvelle présidente de Lou Rbiolon est Mme Lalliard Odile.

Après la fête de Bourg-St Maurice qui a demandé beaucoup d'énergie, Lou Rbiolon ont à peine repris leur souffle que déjà l'horizon s'annonce « chargé » ! Vu le tournus déplacé pour les fêtes internationales, celle de 2011 revient encore en Savoie !

Le lieu de la fête n'est pas fixé avec certitude, ce serait dans le département de la Savoie, à St Pierre d'Entremont, dans le parc de La Chartreuse. Nous serons fixés début décembre.

Quatre ou cinq groupes sur les 20 adhérents sont à un tournant difficile. Au bout de 30 à 40 ans d'existence pour certains, la maladie et les décès sévissent et les nouvelles recrues ne se sentent pas encore assez solides. Le retentissement est conséquent sur la Fédération des Rbiolon.

De tout nouveaux groupes (4 ou 5 connus) sont en formation et montrent un dynamisme certain. Malheureusement pour Lou Rbiolon, ils sont bien sympa-

thisants mais ils ne sont pas encore adhérents à la Fédération qui souhaiterait les accueillir. Nous espérons nouer plus de relations avec eux car nous avons besoin d'injecter des forces nouvelles.

Si des groupes sont en plein dans l'organisation de leurs veillées théâtrales d'hiver, d'autres ont abandonné. Ces veillées représentent une animation importante pour des groupes se déplaçant même hors de leur village (Reignier 10 veillées, Chainaz 12/14, Thonon 8). A noter pour Thonon, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'Annexion, la traduction, en savoyard, et la mise en scène d'une pièce de 1860. Cette pièce a été écrite par Joseph Dessaix le père du chant « Les Allobroges » et interdite à l'époque par le gouvernement sarde. L'AES (association des Enseignants de Savoyard) organise pour la 11^{ème} année, le Concours Constantin-Désormaux dans les écoles et touche environ 250 élèves. L'AES a organisé, à Habère-Poche, un colloque national sur les langues régionales de France, qui a réuni, sur 3 jours, des délégués des langues de France, y compris une délégation de l'Ile de la Réunion. Nous y avons accueilli avec plaisir le Président Bornet pour parler de la Suisse et nous sommes allés à la rencontre d'Ornella de Paoli et de Christiane Dunoyer, en Italie.

L'ILS (Institut de la Langue Savoyarde) embauche, 3 H/semaine, un vacataire pour tenir la permanence de la bibliothèque et poursuit ses éditions. Après « Le Fantôme du Bâtro » de Pierre Grasset, c'est le livre de Roger Viret « Su la Reuta d'la Korbeura » qui sera édité cette année. L'ILS travaille à la construction du site internet « la langue savoyarde » qui pourra héberger les informations de tous les groupes des Rbiolon.

Projets : Nous travaillerons à la réussite du site internet et à un archivage de travaux sur le patois avec les archives départementales. Nous espérons tenir le pari de la Fête de 2011 et la réussir. Nous souhaitons avoir le temps de relancer le 3^{ème} concours Albert Bouchet (concours de chanteurs en Savoyard) ainsi que son expression lors du Festival de Musiques Alpines : Le Feufliazhe.

Rapport de la Fédération du Valais : Mme Gisèle Pannatier

L'essentiel des activités se déroule dans les sociétés locales qui organisent des rencontres régulières sur leur patois : discussions, chants, préparation de pièces théâtrales, étude du lexique, etc. Les cours de patois ont repris cet automne dans le cadre des Universités populaires. On relève en particulier l'édition d'un CD à Chamoson, la publication d'un cahier sur les activités rurales avec le vocabulaire patois à Hérémente, la publication d'un ouvrage sur les fables en patois de Nendaz. Un dictionnaire du patois de la région de Lens va paraître en décembre. La veillée cantonale de la Fédération a eu lieu à Conthey, en plus des productions réalisées par les groupes, Mé Moriav a projeté une série de documentaires et les artistes soutenus par le Conseil

du patois se sont produits. Au niveau politique, un postulat a été accepté au Grand Conseil pour l'organisation de cours de patois dispensés à l'école en dehors de la grille horaire.

Rapport de la fédération du canton de Vaud : M. Pierre Guex

Nouvelles des Vaudois. Le patois vaudois est mort, à ce qu'ils disent. Mais ceux qui, depuis 150 ans, le dorlotent sur son lit de mort, sont bien vivants : 1. L'AVAP, avec son trimestriel tout en patois «Lo Conteu», son cours de patois hivernal avec 35 à 40 élèves, la réédition de sa grammaire, sa participation à des marchés à Mézières, à la foire aux sonnaillles de Romainmôtier et à des entretiens sur le patois. 2. L'Amicale des patoisants de Savigny-Forel, sous la présidence de Jean-Louis Chaubert, avec ses cinq rencontres annuelles joyeusement animées de récits, de poèmes, de saynètes, de dialogues impromptus et surtout des chants de son chœur «Lè Sansounè». Le patois vaudois est mort! Nous souhaitons aux journaux qui en publient la nouvelle de tenir aussi longtemps que lui.

Rapport de la fédération du Jura : M. Maurice Jobin

Poursuite du projet « DJASANS » dans les écoles primaires jurassiennes. Les courses d'école organisées durant le cycle 2009/2010 ont été un succès dans les trois districts. Plus de 200 élèves ont manifesté leur intérêt et leur plaisir. Pour le cycle 2010/2011, le thème retenu est de savourer et sauvegarder les mélodies du patois grâce aux rencontres inter-générationnelles. La 12^{ème} fête cantonale prévue initialement en septembre 2011 et organisée par les patoisants vadais (district de Delémont) est reportée en septembre 2012. Les patoisants des Franches-Montagnes ont été sollicités pour en assurer l'organisation. Du 13 au 27 mars 2011, huit séances de théâtre seront présentées par l'Amicale des patoisants de l'Ajoie à Porrentruy. Les 8, 9 et 10 avril 2011, trois séances de théâtre sont agendées par l'Amicale des Franches-Montagnes à La Joux. Nous rappelons le site internet de la Fédération des patoisants du Canton du Jura www.djasans.ch

Rapport de la fédération de Fribourg : M. Joseph Comba

Les marmottes ayant regagné leur quartier d'hiver, les patoisantes et patoisants peuvent circuler, il n'y a plus rien à voir. De ce fait, toutes les sociétés et amicales faisant partie de la Société cantonale des amis du patois fribourgeois se sont mises à l'œuvre.

Certaines ont repris les répétitions de chant, d'autres, les répétitions de théâtre. La Société des patoisants de la Gruyère participera aux Rencontres théâtrales qui se dérouleront le week-end de l'Ascension à Bulle. Vous êtes tous cordialement invités. Les cours de patois ont également repris. Ces derniers

rencontrent un intérêt soutenu de la part des élèves des C.O. L'Université populaire a de nouveau mis à disposition ses cours de patois qui sont donnés aux adultes, le soir, à Bulle et Châtel-St-Denis. Une activité toujours plus fébrile est réservée à la rédaction du nouveau dictionnaire français patois, patois français. Ceci d'autant plus que sa parution est envisagée lors de la fête internationale de 2013. Les rencontres mensuelles de patoisants organisées par différentes sociétés rencontrent un vif succès. A part ces activités, chaque société organise : loto, tombola, soirée, concert, anniversaire, hommage à ses défunts, assemblée et recrute de nouveaux membres, si possible jeunes afin que la pérennité de notre patois soit assurée. N.B. Demain, nous récolterons que les fleurs que nous aurons semées !

12. Fixation de la date de l'assemblée des délégués du printemps 2011

Marcel Thürler rappelle que lors de l'assemblée des délégués du 29 mai 2010, il a été arrêté la date du 21 mai 2011 salle du buffet de la gare à Lausanne. Cette date est retenue.

13. Divers

Marcel Thürler ouvre les débats dans les divers. M. Jean-Louis Chaubert rappelle les cotisations de fédérations qui se montent à 200.- Fr. minimum, les fédérations de Vaud, Valais et Fribourg versent 500.- Fr.

Les participants ont été ravis de la présentation et du déroulement de l'assemblée avec les moyens informatiques. La parole n'étant plus souhaitée, Marcel Thürler, au terme de cette première assemblée du Conseil, remercie chacune et chacun pour sa parfaite collaboration et surtout pour le travail sérieux. Il formule les vœux de prospérité pour chacune des Fédérations et souhaite à chacune et chacun les meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2011. Il est 12.15h. Le président clôt la séance.

Le Président : Marcel Thürler

Le secrétaire : Joseph Comba

